

Messe Chrismale - Église du Bon Pasteur (Mouscron), 12 avril 2022

Frères et Sœurs,

Tout d'abord je remercie le Chanoine Michel Vermeulen, doyen de Mouscron-Comines, pour la patience dont il a témoigné depuis 2020. Avec ses équipes, il a préparé la messe chrismale à deux reprises, une messe chrismale qui n'a pas pu être célébrée étant donné les mesures sanitaires imposées par les autorités publiques compétentes. Cette fois, en 2022, les préparatifs ont été utiles. Je propose à l'assemblée d'applaudir le doyen et ses équipes pour leur patience et leur disponibilité.

Ensuite, je remercie Mgr Hlib Lonchyna, administrateur apostolique de l'éparchie Saint-Volodymyr le Grand à Paris, d'avoir répondu à mon invitation afin de manifester notre communion à tous avec le peuple de l'Ukraine, qui passe par l'épreuve. Je remercie pour leur présence les communautés de l'Église gréco-catholique d'Ukraine qui vivent dans la province de Hainaut, elles aussi invitées à la messe chrismale, avec leurs prêtres Adam Figurek, Ihor Nakonechnyy, Vasyl Hovhera, Oleh Spodar et Mychajlo Dymyd.

La messe chrismale a comme prière d'ouverture :

*Seigneur Dieu,
Tu as donné l'onction de l'Esprit Saint à ton Fils unique
Et tu l'as établi Christ et Seigneur ;
Nous t'en prions :
Puisque tu nous fais participer à sa consécration,
Accorde-nous d'être dans le monde
Les témoins de la rédemption.*

La Préface indique comment le sacerdoce demeure à jamais dans l'Église :

*Père, par l'onction de l'Esprit Saint,
Tu as établi ton Fils unique
Grand prêtre de l'Alliance nouvelle et éternelle ;
Et, dans ton admirable providence,
Tu as voulu que son unique sacerdoce
Demeure à jamais dans l'Église.*

*C'est lui, le Christ, qui donne au peuple racheté
La dignité du sacerdoce royal ;
Et, dans son amour fraternel,
Il choisit aussi des hommes
Qui, en recevant l'imposition des mains,
Auront part à son ministère.*

Le sacerdoce du Christ ; le sacerdoce royal ; le sacerdoce ministériel.

C'est en 1970 - j'étais en première année de théologie au séminaire de Tournai – que j'ai participé pour la première fois à une messe chrismale. Elle était célébrée le jeudi-saint au matin dans la Collégiale Sainte-Waudru à Mons. Mgr Himmer, encore pétri de l'enseignement du concile Vatican II, était confronté au départ de nombreux prêtres qu'il avait lui-même ordonnés. Comme pour se fortifier et surtout afin de fortifier ceux qui se préparaient à devenir prêtres comme les communautés catholiques du diocèse qui

ne comprenaient pas ce qui se passait, l'évêque de Tournai nous a lu une homélie durant quarante minutes. Je serai moins long. Mais je me sens obligé de rappeler, ici à Mouscron, certains aspects de l'enseignement de l'Église et de justifier nombre d'initiatives du Pape François.

La constitution dogmatique de Vatican II sur l'Église déclare : *Les baptisés, par la régénération et l'onction du Saint-Esprit, sont consacrés pour être une demeure spirituelle et un sacerdoce saint, de façon à offrir, par le moyen des activités du chrétien, autant de sacrifices spirituels, en proclamant les merveilles de celui qui des ténèbres les a appelés à son admirable lumière. C'est pourquoi tous les disciples du Christ, persévérant dans la prière et la louange de Dieu, doivent s'offrir en victimes vivantes, saintes, agréables à Dieu, rendre au Christ leur témoignage sur toute la surface de la terre, et rendre raison, sur toute requête, de l'espérance qui est en eux d'une vie éternelle.*

Ceci est dit pour tous les baptisés. C'est sur ce sacerdoce baptismal que le Pape François s'appuie pour confier à des baptisés des missions importantes pour le témoignage de l'Évangile, le développement humain intégral et des ministères dans la liturgie.

La constitution dogmatique poursuit : *Le sacerdoce commun des fidèles et le sacerdoce ministériel ou hiérarchique, qui ont entre eux une différence essentielle et non seulement de degré, sont cependant ordonnés l'un à l'autre : l'un et l'autre, en effet, chacun selon son mode propre, participent de l'unique sacerdoce du Christ. Celui qui a reçu le sacerdoce ministériel jouit d'un pouvoir sacré pour former et conduire le peuple sacerdotal, pour faire, dans le rôle du Christ, le sacrifice eucharistique et l'offrir à Dieu au nom du peuple tout entier ; les fidèles eux, de par le sacerdoce royal qui est le leur, concourent à l'offrande de l'Eucharistie et exercent leur sacerdoce par la réception des sacrements, la prière et l'action de grâces, le témoignage d'une vie sainte et par leur renoncement et leur charité effective.*

- Différence essentielle entre les deux sacerdoce
- Les deux sacerdoce sont ordonnés l'un à l'autre
- Car chacun de ces sacerdoce participe à l'unique sacerdoce du Christ

C'est en s'appuyant sur cet enseignement que le diocèse de Tournai confie, depuis des années, des missions bien précises à des fidèles laïcs pour être au service des communautés chrétiennes et des services du développement humain intégral. Quand nous parlons d'équipes d'animation pastorale, d'animateurs en pastorale, de conseils pastoraux, nous faisons référence au sacerdoce baptismal, au sacerdoce commun. C'est en s'appuyant sur le sacerdoce baptismal de tous que le Pape François a demandé de participer à un synode en plusieurs étapes.

Je suis étonné d'apprendre que des diplômés en théologie catholique veulent ignorer ce sacerdoce baptismal, en le dénigrant comme une des idées non fondées du Saint-Père. Les mêmes diplômés sont également réticents à toute coopération des fidèles laïcs avec les évêques et les prêtres. Les mêmes diplômés estiment également que le processus de refondation de communautés chrétiennes locales en unités pastorales est une invention qui n'a rien à voir avec la mission de l'Église.

Quand la constitution dogmatique parle du pouvoir sacré dont jouit le sacerdoce ministériel, c'est pour former et conduire le peuple sacerdotal, pour faire, dans le rôle du Christ, le sacrifice eucharistique et l'offrir à Dieu au nom du peuple tout entier. Il ne s'agit pas de s'attribuer tous les pouvoirs de gouvernance pour mettre des communautés chrétiennes au pas, à ses ordres. Il s'agit encore moins de s'attribuer toutes les charges à soi tout seul, en arrachant dès que possible tel pouvoir à l'évêque, en demandant sans cesse des exceptions pour « réaliser » seul, sans coopération avec quiconque, l'ensemble de la mission de l'Église. Le Pape François a un mot pour désigner cette attitude : il s'agit du cléricisme.

Ce que je voudrais dire c'est que chaque baptisé participe au sacerdoce du Christ, comme baptisé, confirmé et eucharistié, initié sacramentellement. Ensuite, je voudrais dire que chaque évêque, chaque prêtre participe au sacerdoce du Christ, comme ministre ordonné, chargé d'un ministère propre. Il n'y a, dans l'Église, aucun baptisé, aucun ministre ordonné qui concentre tout en lui. Nous sommes, comme le dit la constitution dogmatique, ordonnés les uns aux autres, selon les sacrements de l'initiation chrétienne et selon le ministère sacerdotal, épiscopal et presbytéral.

À la synagogue de Nazareth, Jésus ouvre le livre et trouve le passage où il est écrit :

*L'Esprit du Seigneur est sur moi
Parce que le Seigneur m'a consacré par l'onction.
Il m'a envoyé porter la Bonne Nouvelle aux pauvres,
Annoncer aux captifs leur libération,
Et aux aveugles qu'ils retrouveront la vue,
Remettre en liberté les opprimés,
Annoncer une année favorable accordée par le Seigneur.*

Dans la prière de consécration du Saint-Chrême, nous entendrons :

(Au moment du baptême de Jésus par Jean)

*Le Saint-Esprit fut envoyé sur Jésus,
À la ressemblance d'une colombe,
Et tu affirmas par la voix qui se fit entendre
Que Jésus est ton Fils unique,
En qui tu as mis tout ton amour.
Tu montrais ainsi d'une manière éclatante
Que se réalisait la prophétie de David :
Il sera consacré d'une huile d'allégresse,
Au-dessus de tous ses compagnons.*

C'est peut-être ce qui se manifeste le moins souvent dans les engagements des prêtres :

Voulez-vous vivre toujours plus unis au Seigneur Jésus et chercher à lui ressembler, en renonçant à vous-mêmes, en étant fidèles aux engagements attachés à la charge ministérielle que vous avez reçue avec joie, par amour du Christ et pour le service de son Église, au jour de votre ordination sacerdotale ?

Par amour du Christ

Et pour les diacres :

Voulez-vous demeurer unis à Lui, le Christ, et conformer votre vie à son exemple, vous qui, le jour de votre ordination, avez été consacrés à la diaconie de l'Église ?

Voulez-vous demeurer unis à Lui ?

**+ Guy Harpigny,
Évêque de Tournai**